



Paris, le 8 octobre 2003

COMMUNIQUE DE PRESSE

RAPPORT BESSON : UNE ETAPE POSITIVE, UN ESSAI A TRANSFORMER

Jean BESSON, Parlementaire en mission, a présenté ce matin, en présence de Nicole FONTAINE, Ministre déléguée à l'industrie, son rapport «Une stratégie énergétique pour la France ».

Le rapport, tirant les leçons du débat national sur les énergies, prépare le projet de loi d'orientation sur l'énergie qui doit être discuté au Parlement au premier trimestre 2004.

Le Syndicat des énergies renouvelables se réjouit de la place importante attribuée par le Parlementaire aux énergies renouvelables dans le futur bouquet énergétique de notre pays et des propositions précises qu'il avance pour y parvenir.

Les intentions ainsi affichées pour chacune des filières renouvelables pourraient être rapidement mises en œuvre sans attendre le vote de la loi d'orientation sur l'énergie et témoigneraient de la volonté du Gouvernement de prendre en compte ce rapport.

Ainsi, les mesures suivantes pourraient être prises dès cette année :

- l'évolution du tarif d'achat de l'électricité solaire photovoltaïque pour lequel il est proposé d'aligner le tarif français sur le tarif allemand pour les premiers 100 mégawatts réalisés : soit 46 centimes d'euro contre 15 centimes d'euro aujourd'hui. Cette mesure peut être prise par simple arrêté ministériel ;
- l'installation d'un Comité de pilotage de l'énergie éolienne au niveau national, permettant à l'Etat d'atteindre les objectifs de croissance qu'il s'est fixés et de s'assurer du développement harmonieux de la filière. La création de ce Comité relève d'une simple décision ministérielle ;
- la mise en place d'un crédit d'impôt de 50 % pour l'énergie solaire thermique (chauffe-eau solaire et chauffage), applicable aux particuliers comme aux entreprises, que le SER souhaite également voir étendu aux appareils de chauffage au bois. Ce crédit d'impôt peut figurer dans la loi de finances pour 2004.

Contact presse : Françoise JOUET, 01 48 78 05 60

SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES

37, rue La Fayette – 75009 Paris – Tél. : 01 48 78 02 04 – Télécopie : 01 48 78 09 07 – www.ser-fra.com

Syndicat professionnel (mairie de Paris n° 19856) – SIRET 419 710 280 00027 – APE 911A